



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Direction Départementale des
Territoires et de la mer des Côtes-d'Armor

Délégation à la Mer et au Littoral
de Saint-Brieuc

Saint-Brieuc, le 10 janvier 2020

ACCUSÉ DE RÉCEPTION
d'une déclaration de manifestation nautique
N° 009

- Vu l'arrêté du 3 mai 1995 modifié, relatif aux manifestations nautiques en mer,
- Vu l'arrêté n° 2010/08 du 18 février 2010 du préfet maritime de l'Atlantique portant réglementation des manifestations nautiques dans les eaux relevant de la compétence du préfet maritime de l'Atlantique,
- Vu l'arrêté n° 2018/128 du 05/09/2018 de la préfecture maritime de l'Atlantique portant délégation de signature à Monsieur Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral des Côtes-d'Armor
- Vu l'arrêté n° 037/2011 du 24 juin 2011 fixant la liste locale prévue au 2° du III de l'article L 414-4 du code de l'environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 en mer, pour la façade maritime Atlantique,
- Vu le code de l'environnement, et notamment son article L 414-4,
- Vu les sites natura 2000 dans les Côtes-d'Armor

Nom de la manifestation : Régate inter régionale laser

Nom de l'organisateur : M. Loïc RAOULT représentant du pôle nautique Sud Goëlo – 5 rue du 71ème RI 22000 SAINT-BRIEUC

Nom et coordonnées du responsable direct et/ou du PC Course auprès du CROSS compétent : M. Yves SATIN (06-08-85-92-11)

Date(s) et heures de la manifestation nautique : Du 10/10 de 11h00 à 18h00 au 11/10/2020 de 10h00 à 18h00

Secteur géographique : Baie de Saint-Quay-Portrieux

Type et nombre d'embarcations engagées : 160 lasers

Nombre de participants : 160

Nombre de navires de sécurité et de surveillance mis en place par l'organisateur : 14 fun yack + 6 zodiacs

Canal VHF utilisé pour la surveillance des concurrents pendant la manifestation : 71

Spectateurs sur le plan d'eau : 0